

Pôle communication

Mercredi 8 décembre 2021

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

5^e avenant au contrat de développement État/Nouvelle-Calédonie 2017-2022

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération du Congrès qui approuve l'avenant n° 5 au contrat de développement État/Nouvelle-Calédonie 2017-2022. Il permettra de redéployer certains crédits et opérations.

Au regard du taux d'exécution du contrat de développement État/Nouvelle-Calédonie, il a été décidé avec l'État, lors du dernier comité de suivi et de programmation, le redéploiement d'une enveloppe de 2,62 milliards de francs (coût programme). Il est ainsi proposé de redéployer ces crédits :

1. Vers les opérations suivantes, déjà inscrites au contrat :
 - mise à deux fois deux voies de la RT1 entre Païta et La Tontouta : + 248,77 millions, soit un coût total de 1,19 milliard, financé par l'État à hauteur de 341,45 millions (28,46 %) ;
 - rénovation des sites de la direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse et création d'une structure éducative contenante : + 300 millions, soit 647 millions au total et une part État de 421,11 millions (75 %) ;
 - rénovation et agrandissement du musée de Nouvelle-Calédonie : + 500 millions, soit 2,5 milliards de francs au total et une part État de 1,67 milliard (70 %).
2. Vers de nouvelles opérations (1,15 milliard de francs), dans l'optique de préparer la prochaine génération de contrats de développement avec l'État :
 - études pour la rénovation du pont de la Tontouta : coût programme de 100 millions dont 40 millions apportés par l'État (40 %) ;
 - études de l'aménagement de l'entrée et de la desserte de Nouville : 60 millions, dont 24 millions de l'État (40 %) ;
 - études préliminaires pour la construction des ponts de Ponérihouen et Poindimié : 140 millions, dont 56 millions de l'État (40 %) ;
 - réhabilitation de la route du col de Katiramona : 850 millions, dont 417,63 millions de l'État (49,13 %).

Après ce cinquième avenant, les coûts relatifs au programme révisé atteindraient plus de 18,54 milliards de francs de projets d'investissements, avec une contribution de l'État maintenue à plus de 8,83 milliards de francs.

* *
*